

Le poète mauvais garçon (Histoire drolatique et moyenâgeuse)

En l'an de grâce 1455, **maître François** ne batifolait plus, il se désolait. Il avait précipitamment quitté Paris et les drôlesses qu'il cajolait. À vrai dire, les geôles puantes et exigües (exigües) du **Petit Châtelet** ne l'emballaient guère. Il allait donc à **Meung-sur-Loire**. Et ce voyage ne se déroulait pas sous les meilleurs auspices.

D'abord, il s'était perdu dans la forêt en empruntant des **laies** envahies par les ronciers touffus et les **scolopendres** roussies. Ensuite, sa bourse était plate comme l'épouse de l'**alleutier** dont il avait, caché derrière un **lé** d'une tapisserie de haute lice (lisse), lorgné le corsage, tandis qu'elle se **parait** de ses **affiquets**. Enfin, sa muse, elle aussi, détalait : adieu **ballades, rondeaux, villanelles, dits** et plaintes. Il avait alors songé à écrire son testament – une bouffonnerie – qu'il intitulerait *le Lais*, dans lequel il léguerait tous ses avoirs (c'est-à-dire pas grand-chose!) et tout ce qu'il avait désiré sans jamais l'obtenir. L'œuvre, composée de **huitains d'octosyllabes** drôlets, égayerait (égayerait) les **écoliers** de la Sorbonne beaucoup plus qu'un **lai** de **Marie de France** !

À l'orée d'une futaie, il avisa une auberge qui tombait en ruine et dont un maître compagnon **scellait** les pierres. Il brandissait sa **laie** en signe de bienvenue, mais le poète, circonspect, hésitait.

Laid comme un pou, l'aubergiste au blair violet, aux disgracieux bourrelets, déjà le hélait :
« **Gentil** seigneur, donnez-vous la peine d'entrer dans mon palais. »

La gargote était sombre mais bien **achalandée**. Autour de la table, les **commensaux** se régalaient, se congratulaient, élevaient (et levaient) des gobelets de vin **verdelet** ou d'une espèce de **guignolet** à la santé de leur **amphitryon**. Une sœur **laie**, coiffée d'un **bavolet**, s'enfilait un **lait de poule**. Mais c'était l'âtre qui attirait le nouveau venu. Y rôtissaient un cuissot (cuisseau) de laie **aillé** et un porcelet gras à souhait. Ces morceaux de roi exhalaient un fumet qui faisait palpiter les narines. Dans une marmite pendue à la crémaillère, des flageolets parfumés au serpolet mijotaient. Ces **effluences** mêlées tourneboulaient le poète qui avait grand-faim...

Quand le gargotier comprit que ce beau faiseur de **virelais** n'avait pas même un **mantelet**, il l'apostropha dans une langue qui, quoique imagée, n'avait rien de poétique. Maître François eut beau supplier :

« Ayez pitié, doux **sire**, je ne suis qu'un **pipelet**, un gringalet ! »
Et **François Villon**, poète de génie, fut chassé à coup(s) de... balai.

Janine Rich-Jacquel (le 01 décembre 2020)

Ballade des pendus

Voici la 3^e strophe de cette célèbre ballade appelée aussi *Épithaphe Villon* avec l'orthographe originale :

La pluye nous a debuez* et lavez,
Et le soleil dessechez et noirciz
Pies, corbeaulx nous ont les yeulz cavez
Et arraché la barbe et les sourciz.
Jamais nul temps nous ne sommes assis ;
Puis ça, puis la, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesser nous charie,
Plus becquetez d'oiseaulx que dez a couldre.
Ne soyez donc de nostre confrarie ;
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

*debuez : lessivés, de l'ancien verbe *buer*, « laver », « lessiver » (Godefroy). C.f. *buée, buanderie*.